

Rencontre tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur
Trois-Rivières, local 2336, 3750, rue Jean-Bourdon à Trois-Rivières, à 16 h

ORDRE DU JOUR

- 1. Mot de bienvenue**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption du procès-verbal du 2 juin 2015**
- 4. Suivi aux procès-verbaux**
- 5. Correspondance**
 - Avenir des élus scolaires (Consultation)
 - Argumentaire élus scolaire
 - Lettre appui démocratie scolaire
 - Projet de résolution
- 6. Composition du Conseil d'établissement :**
 - 6.1 Nomination aux poste(s) vacant(s) (Information)
 - 6.2 Élection au poste de président ou de présidente (Approbation)
 - 6.3 Dépôt des règles de régie interne (Dépôt)
 - 6.4 Dénonciation d'intérêts des membres (Information)
 - 6.5 Calendrier des rencontres (Consultation)
- 7. Affaires administratives :**
 - 7.1 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2015-2016 / Mario (Adoption)
 - 7.2 Reddition de compte du budget du Conseil d'établissement 2014-2015 / Mario (Information)
 - 7.3 Les comités de travail du Centre (Information)
 - 7.4 Organisation scolaire 2015-2016 : (Information)
 - élèves
 - cours d'été
 - ETP 15-16
 - Autodidactes vs FAD
 - 7.5 Budget 2015-2016 / Mario (Information)
 - 7.6 Rapport annuel (dépôt)
- 8. Affaires pédagogiques :**
 - 8.1 Nouveaux services offerts : SIT à Louiseville, Alphabétisation dans les HLM, scolarisation dans un nouveau projet 5 ans de l'OMH, alpha à COMSEP, (Approbation)
 - 8.2 Service en développement pour les personnes itinérantes (Information)
 - 8.3 Normes et modalités d'évaluation
- 9. Affaires éducatives :**
 - 9.1 Représentants(es) du comité étudiant
 - 9.2 Comité étudiant
- 10. Affaires nouvelles**
 - 10.1
- 11. Levée de la réunion**

Procès-verbal de la réunion du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT tenue au Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy secteur Trois-Rivières, 3750, rue Jean-Bourdon, Trois-Rivières, ce quinzième jour de septembre deux mille quinze, à seize heures.

SONT PRÉSENTS :

| | | |
|-------------------------------|---|---------------------------|
| Beauchesne-Galarneau Jennyfer | ▶ | Élève |
| Brisson Alain | ▶ | Milieu socio-économique |
| Castro Bruno Mayra | ▶ | Élève |
| Chamberland Evelyne | ▶ | Personnel professionnel |
| Champoux Sylvie | ▶ | Personnel enseignant |
| Morin Sébastien | ▶ | Milieu sociocommunautaire |
| Pitt Julie | ▶ | Personnel de soutien |
| Slofstra Laura | ▶ | Élève |
| Têtu Lucie | ▶ | Personnel enseignant |

SONT AUSSI PRÉSENTS :

| | | |
|----------------|---|-----------------------|
| Hamel Marie | ▶ | Directrice |
| Lefebvre Lucie | ▶ | Secrétaire de réunion |

SONT ABSENTS :

| | | |
|---------------------|---|---------------------------|
| Barbe Sylvie | ▶ | Personnel enseignant |
| Béliveau Michelle | ▶ | Milieu sociocommunautaire |
| Glazer Samuel | ▶ | Élève |
| Montambeault Pierre | ▶ | Milieu socio-économique |

1. Vérification du quorum – Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 16h05 et nous avons quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution numéro 483-CE-150915

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE SÉBASTIEN MORIN

QUE l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que proposé avec l'ajout du point « 7.6 Rapport annuel ».

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 juin 2015

Les membres ont reçu le procès-verbal à l'avance, il est donc exempté d'en faire la lecture.

Résolution numéro 484-CE-150915

IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE CHAMPOUX APPUYÉ DE SÉBASTIEN MORIN

QUE le procès-verbal de la réunion du 2 juin 2015 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au procès-verbal

Sans objet.

5. Correspondance

Avenir des élus scolaires

- Argumentaire élus scolaire
- Lettre appui démocratie scolaire
- Projet de résolution

PROJET DE RÉSOLUTION SUR LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

CONSIDÉRANT que le 29 mai 2015, le ministre de l'éducation, monsieur François Blais, a manifesté son intention d'abolir les postes d'élus scolaires pour les remplacer par un autre mode de gouvernance à définir;

CONSIDÉRANT l'appel du président de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy faite au comité de parents de considérer l'adoption d'une résolution d'appui au maintien de la démocratie scolaire;

CONSIDÉRANT la priorité qu'il y a lieu de donner à l'éducation publique au Québec;

CONSIDÉRANT que la démocratie est un des fondements de notre société;

CONSIDÉRANT les faibles taux de votation aux dernières élections scolaires;

CONSIDÉRANT que le maintien de la démocratie scolaire serait une démonstration de volonté politique de faire de l'éducation publique, une priorité;

CONSIDÉRANT que, bien qu'imparfait, il est préférable que la gouvernance des commissions scolaires soit confiée à des élus qui répondent à la population (dont les parents) et non au ministre;

CONSIDÉRANT que, plutôt que de l'abolir, il y a lieu de mieux promouvoir la démocratie scolaire tel que le stipule l'article 211.1 de la Loi sur l'instruction publique par une politique...;

CONSIDÉRANT la tenue du Forum des élèves organisé à chaque année pour les élèves des écoles secondaires et des centres de notre commission scolaire;

Il est proposé par le conseil d'établissement

- DE MAINTENIR l'actuel système de démocratie scolaire;
D'APPUYER le principe de la tenue d'élections scolaires simultanément aux élections municipales;
- DE COMMUNIQUER le texte de cette résolution au conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy avec autorisation d'en faire la diffusion.

Les membres ont reçu les documents à l'avance mais Alain Brisson fait quand même la lecture du projet de résolution car la direction générale aimerait connaître la position de notre Conseil d'établissement sur le principe de la démocratie scolaire.

Le vote a été fait de façon secrète avec la mention POUR ou CONTRE. Les gens ont votés sur les trois points suivants :

- DE MAINTENIR l'actuel système de démocratie scolaire;
POUR= 4 CONTRE=2 ABSTENTION=1

D'APPUYER le principe de la tenue d'élections scolaires simultanément aux élections municipales;
POUR= 7 CONTRE=0 ABSTENTION=0

- DE COMMUNIQUER le texte de cette résolution au conseil des commissaires de la Commission scolaire du Chemin-du-Roy avec autorisation d'en faire la diffusion.
POUR= 5 CONTRE=0 ABSTENTION=2

Il est par contre mentionné que le conseil des commissaires devrait mieux informer la population des enjeux et de leur rôle. Le document déposé a aidé à la compréhension de leur importance.

6. Composition du Conseil d'établissement

6.1 Nomination aux poste(s) vacant(s)

Tous les postes vacants ont été comblés. Sont nouvellement membres : Evelyne Chamberland, membre du personnel professionnel, Lucie Têtu membre du personnel enseignant ainsi que Julie Pitt membre du personnel de soutien.

| 1 ^{er} mandat de 2 ans | 2 ^e année du mandat |
|---------------------------------|--------------------------------|
| Evelyne Chamberland | Sylvie Barbe |
| Pitt Julie | Alain Brisson |
| Sébastien Morin | Sylvie Champoux |
| Lucie Têtu | Pierre Montambeault |

6.2 Élection au poste de président ou de présidente

Selon l'article 58 de la L.I.P., le mandat du président est d'une durée d'un an; il y a donc lieu de procéder à sa nomination pour 2015-2016. Les membres qui représentent les milieux socio-économiques et sociocommunautaire (catégories pouvant occuper ce poste) sont invités à faire part de leur intérêt.

Résolution numéro 485-CE-150915

IL EST PROPOSÉ PAR SÉBASTIEN MORIN APPUYÉ DE SYLVIE CHAMPOUX

QU'Alain Brisson soit nommé président du Conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, pour le mandat de l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6.3 Dépôt des règles de régie interne

La seule correction apportée au document des règles de régis interne est le nom Pavillon remplacé par Édifice De La Salle. Car maintenant, nous ne pouvons plus utiliser le nom Pavillon à la demande de l'office de la langue française.

6.4 Dénonciation d'intérêts des membres

Alain Brisson explique la signification d'un conflit d'intérêts au sein du Conseil d'établissement. Il explique que si un tel conflit se présente avec un membre, le Conseil pourrait se réunir à huis-clos pour la consultation concernée.

Alain Brisson ainsi que Sébastien Morin ont signé la feuille *Dénonciation d'intérêts des membres*. Pierre Montambeault était absent mais à la prochaine rencontre, il devra également signer cette feuille.

6.5 Calendrier des rencontres

Les membres ont reçu le calendrier des rencontres du Conseil d'établissement pour 2015-2016 qui se tiendront à 16h, aux dates suivantes :



**CALENDRIER DES RENCONTRES
2015-2016**

le 15 septembre 2015
le 24 novembre 2015
le 26 janvier 2016
le 29 mars 2016
le 7 juin 2016 (souper-rencontre)

7 Affaires administratives

7.1 Budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2015-2016

Marie Hamel nous décrit le budget de fonctionnement du Conseil d'établissement 2015-2016.

Le budget alloué pour cette année est de 837\$, idem à celui de l'an passé. Ça se résume par 4 dîners avec le président et 1 souper pour le conseil d'établissement.

Marie Hamel explique les dépenses admissibles, notamment, formations, frais de déplacement, projet spécial.

Résolution numéro 486-CE-150915

IL EST PROPOSÉ PAR LUCIE TÊTU APPUYÉ DE ÉVELYNE CHAMBERLAND

QUE le budget de fonctionnement du conseil d'établissement 2015-2016 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

7.2 Reddition de compte du budget du Conseil d'établissement 2014-2015

Le budget utilisé était de 429\$. La totalité du montant n'a pas été utilisé. Le même montant est reconduit pour l'année 2015-2016.

7.3 Les comités de travail du Centre

Les membres ont reçu le document à l'avance et Marie Hamel remercie les gens pour leur implication dans les différents comités du Centre malgré que plusieurs comités n'ont pas démarrés cette année à cause des moyens de pression des enseignants.

7.4 Organisation scolaire 2015-2016

- **Élèves**

Nous avons une petite baisse de clientèle pour l'instant. Mais pour le moment nous en sommes à 800 élèves qui est semblable aux années précédentes.

- **Cours d'été**

Ce fut un très bel été profitable. Il y a eu 116 inscriptions et 22 élèves finissants.

- **ETP 15-16**

Cette année, le Ministère nous accorde le nombre de 684 ETP (*élèves à temps plein, c'est-à-dire des élèves qui fréquenteront le Centre 900 heures par année*). En 2014-2015 nous devions faire 673 ETP et nous avons faits 720 ETP soit 47 de plus.

- **Autodidactes vs FAD**

Le Centre d'éducation des adultes offre maintenant le service de Formation à distance qui remplace celui d'autodidactes. Pour l'instant, ce service est chapeauté par le *service aux entreprises*. C'est une instance différente de celui du Centre mais le service aux entreprises est là pour développer un service à la population. Donc, quand le service sera bien monté, le service dépendra que du Centre.

7.5 Budget 2015-2016

Le Ministère a déposé les règles budgétaires que la semaine dernière. Celui-ci sera déposé au prochain conseil d'établissement en novembre et Mario Bellemare répondra aux questions.

7.6 Rapport annuel

Le document a été déposé sur place et Marie Hamel demande aux membres d'en faire la lecture pour ensuite en faire l'approbation à la prochaine rencontre du conseil d'établissement.

8 Affaires pédagogiques

8.1 Nous services offerts :SIT à Louiseville, Alphabétisation dans les HLM, scolarisation dans un nouveau projet 5 ans de l'OMH, alpha à COMSEP,

Marie Hamel nous parle de ces nouveaux services que nous offrons et précise que le service dans les HLM est reconduit pour une deuxième année.

8.2 Service en développement pour les personnes itinérantes

C'est un nouveau projet qui a pour but d'aider les gens de la rue qui sont peu scolarisés et les immigrants. Ils feraient de l'alphabétisation.

Ce projet est en collaboration avec le Ministère de la justice, Ministère de la santé et les CIUSSS.

8.3 Normes et modalités d'évaluation

Les membres ont reçu le document à l'avance et Marie en explique le contenu. Il y a eu un ajout à l'annexe 2, la formation à distance a été ajoutée.

9 Affaires éducatives

9.1 Représentants(es) au comité étudiants

Luara Slofstra, Mayra Castro-Bruneau et Jennyfer Beauchesne Galarneau représentent le comité étudiant au conseil d'établissement et ont déposé sur place le calendrier des activités pour l'année 2015-2016.

9.2 Comité étudiants

Ce point a été discuté au point 9.1.

10 Affaires nouvelles

10.1

Sans objet.

11 Levée de la réunion

Résolution numéro 487-CE-150915

L'ordre du jour étant épuisé à 17h25.

IL EST PROPOSÉ PAR JULIE PITT ET APPUYÉ DE SYLVIE CHAMPOUX

QUE la réunion soit levée.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Président

Secrétaire